

## CARTE SCOLAIRE 2016 : ENCORE INSUFFISANT

La carte scolaire est toujours un révélateur de la politique éducative menée dans le département et montre, en creux, l'ambition réelle qui est portée -ou non- pour le système éducatif.

Avec une dotation positive de 14 postes pour la Meurthe-et-Moselle, l'horizon semble moins sombre que les années précédentes. Nous ne serons pas de ceux qui entonnent l'air du « tout va très bien Madame la Marquise ». Car même avec une dotation positive, les mesures présentées restent très en deçà des besoins des écoles et des enseignants de Meurthe-et Moselle : baisse significative des effectifs par classe, réimplantation des postes de RASED, scolarisation des enfants de moins de trois ans dans des conditions matérielles et humaines adaptées, relance de formation continue devenue aujourd'hui moribonde ...



A la suite de l'arrêté de carte scolaire du 4 février 2016, on arrive actuellement à un solde de + 4,5 postes (au lieu de +14 à viser). **L'IA DASEN a donc une marge de manœuvre de près de 10 postes** pour décider en juin de nouvelles implantations (6 sont encore conditionnelles), renoncer à certaines fermetures (4 sont encore conditionnelles) ...

Si les mesures annoncées restent dans l'ensemble conformes au champ d'étude présenté lors des CTSD et CDEN, on note un certain nombre de changements :

- L'arrêté de carte scolaire prévoit deux nouvelles implantations en maternelles (dont une école qui n'a jamais été mentionnée en instance !);
- 3 nouvelles implantations en élémentaire (dont une conditionnelle) : il s'agit de situations portées par les représentants du personnel ;
- L'IA-DASEN a abandonné 1 fermeture en maternelle, 3 en élémentaire ;
- Une classe en maternelle annoncée en fermeture sûre est passée en fermeture conditionnelle, c'est le cas pour deux classes élémentaires.
- La création de 17 postes de brigade sont transformées en 15 postes.
- L'IA-DASEN abandonne l'implantation du poste d'enseignant référent à Audun le Roman et du poste de CPC ASH.

IMPLANTATIONS			RETRAITS		
<b>MATERNELLES</b>					
Sûres : 7,5	Conditionnelles : 1	<b>TOTAL sûr : 7,5</b>	Sûrs : 16	Conditionnels : 1	<b>TOTAL sûr : 16</b>
<b>ELEMENTAIRES</b>					
Sûres : 14	Conditionnelles : 5	<b>TOTAL sûr : 14</b>	Sûrs : 29	Conditionnels : 3	<b>TOTAL sûr : 29</b>
<b>POSTES SPECIALISES et de formateurs</b>					
<b>TOTAL : + 12</b>					
<b>POSTES DE BRIGADE AIDE AUX ZILS</b>					
<b>TOTAL : + 15</b>					
<b>TOTAL IMPLANTATIONS : + 48,5</b> 2 au titre des décharges supplémentaires pour les écoles de 8 classes. <b>= 50,5</b>			<b>TOTAL RETRAITS : - 45</b> -1 solde décharges de direction récupérées ou redonnées suite à des ouvertures ou des fermetures. <b>= -46</b>		
<b>BALANCE : + 4,5</b> <b>6 ouvertures sont conditionnelles</b> <b>4 fermetures sont conditionnelles</b>					

